

ARRETE DE PROCLAMATION DES RESULTATS DES ELECTIONS AU CONSEIL DU DEPARTEMENT PHYSIQUE DE L'UFR SCIENCES

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles L719-1 et D 719-1 à D 719-47 ;

Vu le décret n°2011-1010 du 24 aout 2011 portant création de l'Université d'Aix-Marseille ;

Vu les statuts modifiés de l'Université d'Aix-Marseille ;

Vu les statuts modifiés de l'UFR SCIENCES ;

Vu le règlement intérieur modifié du département Physique de l'UFR Sciences ;

Vu l'arrêté électoral en date du 10 septembre 2021 ;

Vu les procès-verbaux de dépouillement ;

Le Président d'Aix-Marseille Université proclame les résultats du scrutin :

Collège: A

Sièges à pourvoir : 10 titulaires

Inscrits: 59 Votants: 45

Bulletins blancs ou nuls: 4

Suffrages valablement exprimés : 41 Taux de participation électorale : 76.3%

Quotient électoral: 4.1

A obtenu:

Listes	Total voix	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total sièges
POUR UN DEPARTEMENT DE PHYSIQUE ACTEUR ET FEDERATEUR	41	10	0	10



Sont élus :

Liste	Sièges	Noms
POUR UN	10	Jean-Marc THEMLIN
DEPARTEMENT DE PHYSIQUE ACTEUR		Laurence MASSON
ET FEDERATEUR		Laurent RAYMOND
		Marlon BARBERO
		Nicolas CAVASSILAS
		Yves ELSKENS
		Frédéric LEROY
		Peter BEYER
		Henri NGUYEN-THI
		Jean-Yves NATOLI

Les résultats proclamés ci-dessus sont publiés. Ils sont également affichés dans les locaux de l'UFR Sciences et adressés à la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles.

La Directrice de l'UFR Sciences est chargée, par délégation du Président, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 20/10/2021

Pour le Président et par délégation, La directrice de l'UFR Sciences

Laurence MOURET